

Euro: valeurs unitaires et spécifications techniques des pièces libellées en euros

1997/0154(SYN) - 17/12/1997 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de Mme Irène SOLTWEDEL-SCHÄFER (Verts, D), le Parlement européen insiste pour que le nouveau système de monnaie métallique prenne en considération les préoccupations exprimées par les aveugles et les personnes âgées (graduation dans la taille des pièces). Il considère aussi que, dans la mesure où le développement des paiements électroniques rendra un grand nombre de pièces superflues, la matière des pièces (par exemple de l'acier fin inoxydable) devrait être facilement recyclable. Il insiste pour que soit frappée une pièce en or de 100 euros. La plénière a en outre réitéré la demande de voir supprimer les pièces de 0,20 et 0,02 euro.